

RECONNAISSANCE

AU RÉVÉREND MESSIRE F. REID PÈRE CURÉ

Sur mes lèvres, je sens
En tous les temps
L'hymne de la reconnaiss...

Quel élan spontané s'élève de mon cœur ?
C'est pour bénir l'ineffable indulgence
De mon père sauveur.
Ne m'est-il pas toujours ma bonne Providence ?
Sur mes lèvres, je sens
En tous les temps
L'hymne de la reconnaissance.

Comment l'oublierais-je ? il ne peut m'oublier,
Pour me cueillir les fruits de sa clémence.
Ah ! je dois m'écrier :
Ne m'est-il pas toujours ma bonne Providence ?
Sur mes lèvres, je sens
En tous les temps
L'hymne de la reconnaissance.

Que ne puis-je exprimer combien je le bénis !...
Je ne saurais : je sens trop d'abondance.
Quand me l'eût-il permis ?
Ne m'est-il pas toujours ma bonne Providence ?
Sur mes lèvres, je sens
En tous les temps
L'hymne de la reconnaissance.

AIRAM.

Saint-Télesphore, janvier, 1897.

L'ÉMIGRATION AU BRÉSIL

Ce qui a fait le plus de tort, ce qui a empêché bien des gens de venir au Brésil, c'est la façon d'agir de quelques compagnies d'émigration.

Le gouvernement brésilien alloue une prime aux agences pour chaque émigrant transporté sur son territoire. Que s'est-il produit ? C'est que à côté de compagnies honnêtes, il s'est créé des sociétés n'ayant en vue que la prime à toucher et, dans ce but, cherchant à transporter le plus de monde, le plus fréquemment possible. Elles ont racolé l'émigrant, quel qu'il soit et à quelque nationalité qu'il appartienne, lui promettant monts et merveilles, abusant de son ignorance, l'aléchant par des prospectus mirobolants et finalement le remettant entre les mains de compères qui ne pensaient qu'à l'exploiter.

Il s'est produit une chose bien simple : les engagements n'étaient point tenus, le pauvre diable d'émigré ne trouvait pas l'or sous chaque caillou, comme on le lui avait promis, et, abandonné, livré à lui-même, il rentrait comme il pouvait dans son pays, rendant le Brésil responsable de sa déconvenue.

Le gouvernement brésilien s'est ému de cet état de choses et, pour y remédier, offre une nouvelle prime de cent mille francs aux compagnies qui ne sont l'objet d'aucune réclamation de la part des émigrés transportés.

Voici comment fonctionne aujourd'hui le système d'émigration suivi par le gouvernement. L'Etat de Saint-Paul est le grand producteur de café ; c'est lui qui demande actuellement le plus de travailleurs.

L'émigrant une fois débarqué dans un port du Brésil est dirigé sur la ville de Saint-Paul et conduit dans d'immenses hôtels, où il est logé et nourri gratuitement, pendant huit jours. L'arrivée de chaque convoi étant connue à l'avance par les propriétaires intéressés ceux-ci peuvent immédiatement offrir à l'émigrant du travail, dans leur plantations.

Les lois brésiennes ont aboli le contrat de louage, de sorte que le travailleur a la facilité de quitter une ferme quand il le veut, sans que le propriétaire puisse s'y opposer. La situation de l'émigré chez le planteur n'est donc pas celle de domestique comme on le dit, mais bien d'employé libre. Il est transporté sans frais, par les compagnies de chemins de fer, de Saint-Paul à la plantation ; on lui donne une habitation, des instruments aratoires et une certaine étendue de terrain dont il a seul la jouissance. Il peut y élever quelques animaux de basse-cour, planter des légumes, posséder une vache et un cheval ; on lui fait l'avance des graines ou plantes potagères nécessaires, et on le

nourrit jusqu'à ce qu'il puisse se suffire à lui-même. En retour, il doit tous ses soins aux plants de café qu'on lui désigne, (un bon travailleur en soigne 3,000 environ) ; il les cultive dans le courant de l'année et en fait la récolte de juin à novembre. Le café exige deux ou trois préparations avant d'être cueilli ; chaque préparation, est payée à l'employé, qui touche en outre, une remise proportionnelle à l'abondance de la récolte.

Les travaux que nécessite le café durent environ quatre ou cinq mois par an ; la cueillette du grain demande également une période de cinq mois, tous les plants du café ne mûrissant pas en même temps. Il reste donc au travailleur un temps largement suffisant pour s'occuper de ses propres affaires ; il peut vendre ses produits et, de la sorte, augmenter ses revenus.

Ses avances en grains, plantes et nourriture, dont j'ai parlé plus haut, se règlent au fur et à mesure des sommes dues par le propriétaire.

Voilà donc les conditions faites aux émigrants qui se rendent au Brésil. Si les avantages offerts sont importants pour un seul individu, ils deviennent bien considérables pour une famille, dont quelques membres peuvent travailler au café pendant que les autres s'occupent de la maison et des terres concédées.

Je pourrais citer des émigrés qui, avec ce système, ont acquis, au bout de dix ou douze ans, un capital de 20,000 francs et plus à l'aide duquel ils ont pu acheter des terres et exploiter pour leur propre compte.

Au sujet des terres à donner aux émigrés, les uns voudraient voir le gouvernement leur faciliter, autant que possible, la possession immédiate des exploitations agricoles ; d'autres pensent, au contraire, que les étrangers doivent d'abord s'employer dans une

ferme quelconque où ils acquièrent l'expérience qui leur fait défaut. Ils pourront devenir propriétaires au bout de quelques années et ne risqueront pas des essais n'amenant souvent que des déboires. Je me range à cette manière de voir, estimant que c'est la plus sage et, par suite, la plus sûre.

Je m'arrête ici, heureux si cette courte étude peut profiter à ceux de mes compatriotes que je ne voudrais pas voir exposer leur temps et quelquefois leur existence dans des pays moins hospitaliers que le Brésil.

Pierre B. de Boucherville

Itajuba, décembre, 1896.

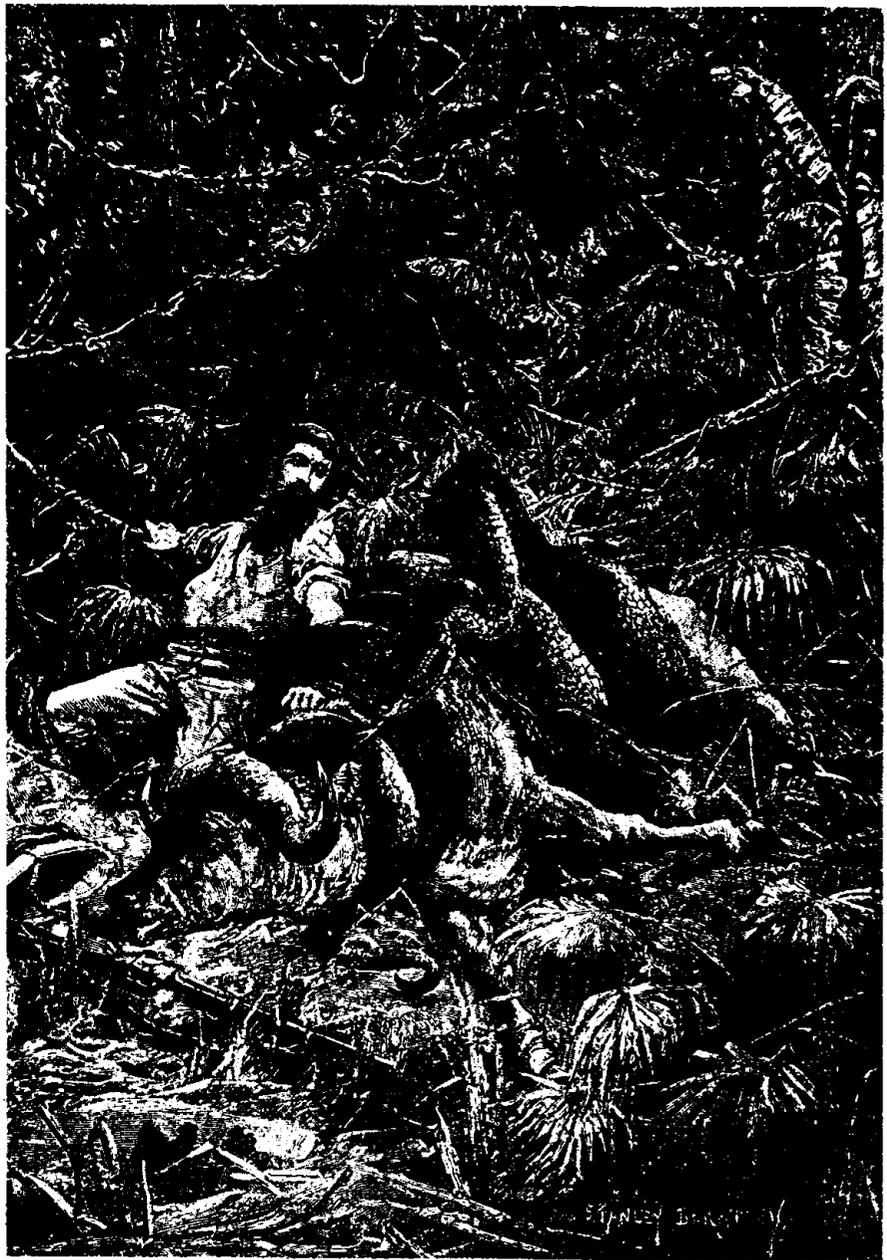
PRISONNIER D'UN SUCURIU

(Voir gravure)

Désireux de marcher sur les traces des célèbres explorateurs et de satisfaire ses goûts cynégétiques, Octave Rabaroux s'était rendu dans la Guyane et avait parcouru les immenses forêts qui s'étendent du littoral jusqu'à l'Amazone. —Après avoir abattu bon nombre de pécaris, de singes, de tapirs, d'alligators, d'agoutis et d'autres spécimens de la faune américaine il eut la gloire de tuer deux jaguars. Il se préparait à de nouveaux exploits, lorsqu'un jour...

Mais laissons la parole à Octave Rabaroux :

« Etant parvenu, dit-il en substance, jusqu'aux monts Tumu-Humac, faite de séparation des bassins du Maroni et de l'Amazone, je songeai à descendre le versant brésilien, en suivant le cours d'une rivière.



[L'UN DE SES REPLIS AVAIT SAISI MON BRAS.—Page 630, col. 1.]